



Préfecture de la Région Guadeloupe
24 AVR. 2018
Service Courrier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 AVRIL 2018

Date
de la convocation

28/03/2018

Nombre
de conseillers

En exercice

29

Présents

17

Absents

06

(Dont
Procuration)

06

14

Vote à
l'unanimité

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

Certifié exécutoire,
compte tenu de
la transmission
en Préfecture

Le :

26 AVR. 2018

La Publication
et/ou la notification
du :

26 AVR. 2018

L'An Deux Mille Dix-huit, le Jeudi 05 Avril, à neuf heures (09H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 2^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par lui, le 28 mars 2018.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) – M. Claude MAGLOIRE (1^{er} Adjoint) - Mme Josette OTTO AZINCOURT (2^{ème} Adjointe) – M. Renaud RENIER (3^{ème} Adjoint) - Mme Dany MARCIN PLANTIER (4^{ème} Adjointe) - M. Justin RUPAIRE (5^{ème} Adjoint) - Mme Gilberte EUGENIE (6^{ème} Adjointe) - M. Philippe RENIER (7^{ème} Adjoint) - Mme Achille Germaine HATILIP ROCH (8^{ème} Adjointe) - M. Léonard BARTHEL - M. Claude JERSIER - M. Louis LAROCHELLE - M. Michel CHAIBRIANT - Mme Christelle GILLES - Mme Justina FAVORINUS - M. Jimmy FAUSTA(17)

REPRÉSENTÉS : Mme Louisiane DEGLAS (ayant donné procuration à Mme Justina FAVORINUS) - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) - Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE (Départ à 15h28)(ayant donné procuration à M. Renaud RENIER) - M. François EDAU (ayant donné procuration à M. Claude MAGLOIRE) - Mme Laurence LAROCHELLE (ayant donné procuration à Mme Dany MARCIN) - Mme Laurence CHRISTOPHE (ayant donné procuration à M. Jimmy FAUSTA)(06)

ABSENTS : Mme Ninette SAINTE-LUCE - Mme Lucie LAROCHELLE – Mme Annick BARTHEL - Mme Chantal MACHARES - M. Jean-Luc LIBER - M. José JULAN(06)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, M. Renaud RENIER a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF
DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL CHARGE DE
LA GESTION DE L'EAU POTABLE
POUR L'EXERCICE 2018**

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1 ;
- Vu la délibération n°CASBT-2014-01-19 du 31 janvier 2014 autorisant Madame le Président de la Communauté d'Agglomération à signer des conventions de gestion dans le cadre des compétences transférées ;
- Vu la délibération n°02 du 20 février 2014 de la Commune de Trois-Rivières autorisant le Maire à signer la convention de gestion du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif ;
- Vu la convention confiant la gestion du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif à la Commune de Trois-Rivières par la Communauté d'Agglomération du Grand Sud Caraïbes (CAGSC) ;
- Vu le débat sur les Orientations Budgétaires assorti du rapport correspondant qui s'est déroulé à la séance du conseil municipal du 19 Mars 2018 ;

.../...



.../...

- Vu le projet de Budget Primitif présenté par Monsieur le Maire de Trois-Rivières pour l'exercice 2018, pour le service de l'Eau Potable qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

DEPENSES			RECETTES		
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Compte	Libellés	Montant	Compte	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	616 590,00	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	862 871,67	70	Vente d'eau	1 371 500,00
65	Autres charges de gestion courante	80 000,00	77	Produits exceptionnels	36 425,20
66	Charges financières	9 110,00	042	Opér. d'ordre de transfert entre section	153 456,00
67	Charges exceptionnelles	49 550,00	002	Résultat antérieur reporté	331 140,47
023	Virement à la section d'Investissement	58 900,00			
042	Opér. d'ordre de transfert entre sections	215 500,00			
043	Opér. d'ordre à l'intérieur de la section				
TOTAL Fonctionnement		1 892 521,67	TOTAL		1 892 521,67
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	Emprunts et dettes	58 890,34	16	Emprunts et dettes assimilés	
21	Immobilisations Corporelles	1 237 553,00	13	Subventions d'investissement reçues	424 669,00
23	Immobilisations en cours		021	Virement de la section de fonctionnement	58 900,00
	Reports de crédits	3 052 273,00		Reports de crédits	
040	Opérat° d'ordre de transfert entre sections	153 456,00	040	Opér. d'ordre de transfert entre section	2 361 300,00
			001	Résultat reporté	215 500,00
					1 441 803,40
TOTAL Investissement		4 502 172,40	TOTAL		4 502 172,40
TOTAL GENERAL		6 394 694,07	TOTAL GENERAL		6 394 694,07

- Vu le Compte Administratif du service public communal chargé de la gestion de l'Eau Potable de la Régie des Eaux de Trois-Rivières pour l'exercice 2017 ;
- Ayant entendu l'exposé de l'élu municipal, rapporteur des Finances Locales, Madame Justina FAVORINUS ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'Adopter le Budget Primitif de l'exercice 2018 du Service de l'Eau de la Régie des Eaux de Trois-Rivières et vote les crédits qui y sont inscrits :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement sans définition des opérations détaillées ;
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre


 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire, Président de séance,
 Jean-Denis FRANCISQUE